

Listes des pièces justificatives pour l'inscription des écoles

INSCRIPTION À LA MAIRIE À PARTIR DU 02 NOVEMBRE 2020

Pour l'entrée en maternelle, l'enfant doit être âgé de 3 ans révolu au 31 décembre 2020.
Les parents souhaitant inscrire leurs enfants dans une école publique de la commune de Tsingoni doivent :

1) ÉTABLIR L'INSCRIPTION AVEC LA MAIRIE :

Avec :

- l'extrait de naissance de l'enfant
- 3 photos d'identité de l'enfant
- un justificatif de domicile : factures SOGEA/EDM
- Justificatif d'identité des deux parents (CNI ou extrait de naissance)

NB : tout extrait étranger doit être légalisé (par des timbres). **TOUS CES DOCUMENTS DOIVENT ÊTRE DATÉS DE MOINS DE 3 MOIS.**

2) CONFIRMATION DE L'INSCRIPTION AUPRÈS DE L'ÉCOLE

La mairie se chargera d'envoyer les dossiers + les certificats d'inscriptions à l'école où votre enfant sera inscrit.

3) CALENDRIER

- MIRÉRÉNI – DU 02 NOVEMBRE AU 13 NOVEMBRE 2020
- COMBANI – DU 16 NOVEMBRE AU 28 NOVEMBRE 2020
- M'ROALÉ – DU 30 NOVEMBRE AU 11 DÉCEMBRE 2020
- TSINGONI – DU 14 DÉCEMBRE AU 25 DÉCEMBRE 2020